

Au Conseil intercommunal du district de Nyon

Préavis du Comité de direction n°35-2008

Concerne : Contribution d'un montant de CHF 50'000.-- pour la réalisation du schéma directeur du périmètre du NStCM

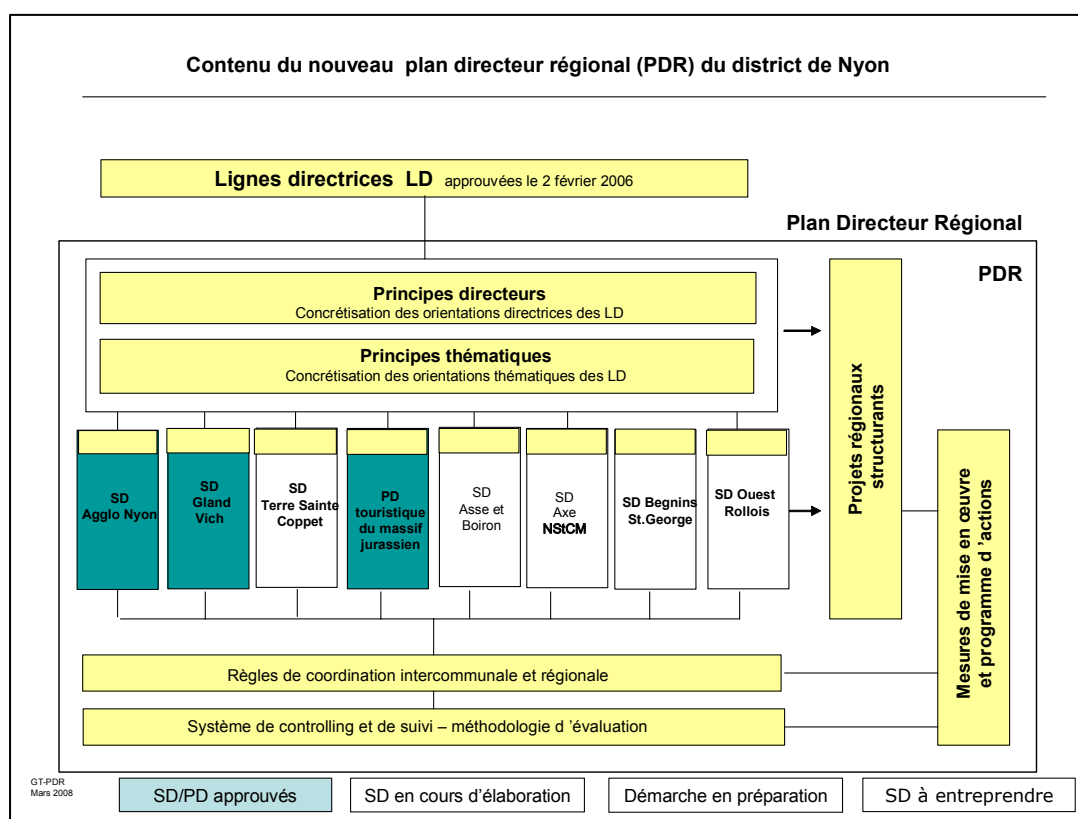
Responsables : Pierre Stampfli et Gérald Creteigny

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Historique et contexte

Le périmètre du NStCM constitue une des pièces du puzzle du développement régional identifiée par les lignes directrices du PDR en 2006. Le plan directeur touristique de la partie jurassienne du district, adopté en 2006, a également mis en évidence l'intérêt du chemin de fer NStCM pour renforcer l'accessibilité touristique et pour s'engager dans une démarche développement durable privilégiant notamment l'usage des transports publics.

Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois a identifié le couloir du NStCM comme un secteur stratégique de développement d'intérêt d'agglomération. Traiter des besoins d'infrastructure du NStCM dans le cadre du projet d'agglomération est le meilleur gage pour mobiliser les possibles soutiens financiers du fonds d'infrastructure de la Confédération.



2. Le périmètre du NStCM, potentiel de développement, démarche pour l'établissement du schéma directeur intercommunal



L'axe du NStCM, qui relie le Jura au lac, comprend différents secteurs caractéristiques principaux dans lesquels les potentiels de développement doivent être approfondis.

Les communes suburbaines du territoire suisse comptent actuellement environ 8'000 habitants. Les possibilités de développement de l'habitat à proximité des gares principales de la ligne sont intéressantes dans les différentes localités. Il reste cependant à cerner ce potentiel à court et moyen terme et à bien circonscrire ce développement en requalifiant selon les cas le développement urbain en rapport avec la valorisation de l'accessibilité avec le NStCM.

Le potentiel touristique de la partie jurassienne (nature, détente, sports et loisirs) est très important pour la population urbaine de la région et plus largement pour celle de l'agglomération franco-valdo-genevoise et jusque dans la région lausannoise. Pour renforcer l'économie de ce secteur, différents projets structurants sont en phase de concrétisation. Ce potentiel touristique sur la partie suisse peut être notablement renforcé par celui de la station des Rousses qui comprend une importante clientèle en séjour (plus de 900'000 nuitées par an¹). Les responsables de la Communauté de communes des Rousses ont financé une étude (1999) visant à prolonger le NStCM de La Cure aux Rousses (2.5 km).

Le secteur de développement stratégique du SDAN Asse / Mondre / Vuarpillère comprend actuellement un peu plus de 1'000 emplois. Son potentiel peut être doublé à terme. Dans la partie urbaine de Nyon, les plans de quartiers du Reposoir et de la Petite Prairie prévoient l'accueil de l'équivalent de 3'000 habitants/emplois.

La société NStCM transporte actuellement un peu plus d'un million de passagers par année. L'étude de scénarios ferroviaires réalisée en décembre 2007 démontre que l'offre ferroviaire pourrait être raisonnablement améliorée au niveau de l'augmentation des

¹ A titre de comparaison, les nuitées touristiques annuelles de l'ancien district (32 communes) sont d'environ 150'000 (année 2006).

fréquences jusqu'à Saint-Cergue (passage progressif au ¼ d'heure aux heures de pointe²) moyennant des investissements en matière d'infrastructures ferroviaires (croisement actif en dessus d'Arzier et double voie entre l'Asse et Trélex).

Il s'agira également d'étudier l'organisation de la mobilité générale dans le périmètre (requalification et sécurisation des axes routiers en traversée de localités, mesures de rabattement mobilité douce sur les gares, politique de stationnement dans les localités, canalisation des transports individuels motorisés, renforcement du covoiturage pour le millier d'actifs frontaliers en transit quotidien dans le périmètre, ...).

L'étude du SD intercommunal sera l'occasion de circonscrire la possibilité de réalisation d'une zone d'activité dédiée prioritairement au secteur secondaire au Muids.

Zooms à réaliser et questions à approfondir dans le cadre de l'établissement du SD intercommunal³

La Cure-Les Rousses

Possibilité de prolonger la ligne du terminus de La Cure à la station touristique des Rousses, près de 900'000 nuitées touristiques par an. Intégration tarifaire, gestion transfrontalière de l'offre NStCM, transports d'actifs pendulaires.

Saint-Cergue – La Givrine

Centre naturel de la station touristique avec un positionnement clé pour les liaisons perpendiculaires et transversales dans le massif jurassien. Potentiel de développement de l'habitat à circonscrire à proximité de la gare (requalification urbaine). Prise en compte du renforcement du potentiel de l'offre touristique, patinoire régionale, et hébergement. Renforcement des équipements en cours à La Givrine, pôle nordique, maison de la nature en projet, porte d'entrée du parc naturel régional.

Arzier-le-Muids

Commune résidentielle avec fort potentiel de développement à circonscrire à proximité de la gare (requalification urbaine). Desserte touristique (Oujon, sentier des Toblerones, Zoo la Garenne, piscine de Bassins, maison de la forêt, ...). Secteur d'activités intercommunal en projet dédié au secteur primaire et secondaire.

Genolier

Commune résidentielle avec fort potentiel de développement à circonscrire à proximité de la gare (requalification

² La desserte au ¼ d'heure sera progressive de Genolier à Saint-Cergue, elle sera liée à la capacité d'acquisition de rames supplémentaires par la compagnie NCTCM

³ Le présent descriptif n'a pas valeur de cahier des charges de la démarche, il est indicatif sur les questions qui seront traitées.

	urbaine). Village abritant le collège intercommunal, la pharmacie et des équipements sportifs. 3 gares, pôle d'emploi centré sur les TIM, plan de mobilité d'entreprise ! Gare principale avec accès complexe. Desserte touristique – Bois de Chêne,...
Givrins	Commune résidentielle avec potentiel de développement à proximité de la gare (requalification urbaine, PDCOM en cours de réalisation). Possibilité d'équipement sportif à proximité de la gare.
Trélex	Commune résidentielle avec fort potentiel de développement à circonscrire à proximité de la gare (requalification urbaine).
Asse-Mondre-Vuarpillière	Secteur de développement stratégique, zoom sur l'organisation et le développement potentiel, positionnement du nouveau dépôt du NStCM, réorganisation des gares (maintien d'une station), parking d'échange,...
Partie urbaine	Identification d'un parking d'échange à proximité de la future gare du Reposoir.
Plantaz-Reposoir-Petite Prairie	
Gare de Nyon	Développement de services en gare de Nyon, réalisation d'une liaison avec le centre du Martinet en projet.

Démarche pour l'établissement du schéma directeur intercommunal

Approche des communes de l'axe pour l'engagement de principe en faveur de l'établissement d'un schéma directeur intercommunal	Accord des six communes, constitution du COPIL – automne 2007
Etude d'un scénario ferroviaire	Etude CITEC/EPFL – choix du scénario au ¼ d'heure parfait jusqu'à Saint-Cergue, identification des infrastructures nécessaires – janvier 2008
Lignes directrices du PACA ⁴ NStCM Mandat de l'agglomération FVG lancement de 7 PACA en 2008	Données complémentaires fournies par le groupement Feddersen & Klostermann et MRS – 19 mars 2008
Examen et validation du document de cadrage de la démarche d'élaboration du SD NStCM	COPIL-NStCM du 4 avril 2008

⁴ PACA Périmètre d'aménagement concerté d'intérêt d'agglomération

COPIL de l'agglomération FVG, validation du financement du PACA NStCM	COPIL-FVG du 7 avril 2008
Confirmation du financement des communes, Conseil régional & LADE	Avril 2008 (Conseil intercommunal du 16-4-08).
Démarrage des MEP / Etudes test	Mai-Juin 2008

3. Financement et calendrier

Participent au projet les six communes du périmètre (Saint-Cergue, Arzier-le-Muids, Genolier, Givrins, Trélex et Nyon), le Conseil régional du district de Nyon, le Département de l'Economie de l'Etat de Vaud par l'intermédiaire d'une requête LADE, la Communauté de communes des Rousses et le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Le calendrier général proposé vise à réaliser les infrastructures durant la période 2011-2014 pour bénéficier du soutien du fonds d'infrastructure de la Confédération.

Le montage financier suivant est proposé (sous réserve de l'approbation formelle des différents partenaires engagés):

1^è phase : réalisation d'études ou de mandats d'études parallèles (MEP) sur 8 à 10 mois :

Montant total MEP/Etudes test	CHF 300'000.--
Participation du projet d'agglo FVG	CHF 150'000.--
Participation du GOP(LADE) ⁵	CHF 50'000.--
Participation du Conseil régional	CHF 30'000.--
Participation de Trélex, Givrins, Genolier, Arzier, St-Cergue ⁶	CHF 30'000.--
Participation de la commune de Nyon	CHF 30'000.--
Participation de la CC des Rousses	CHF 10'000.--

2^è phase : réalisation du schéma directeur intercommunal ou du masterplan sur 8 à 10 mois :

Réalisation SD – Masterplan	CHF 200'000.--
Participation du projet d'agglo FVG	CHF 100'000.--
Participation du GOP(LADE)	CHF 20'000.--
Participation du Conseil régional	CHF 20'000.--
Participation de Trélex, Givrins, Genolier, Arzier, St-Cergue ⁷	CHF 20'000.--
Participation de la commune de Nyon	CHF 20'000.--
Participation de la CC des Rousses	CHF 20'000.--

⁵ GOP : groupe opérationnel des pôles, LADE : Loi sur l'appui au développement économique

⁶ CHF 30'000.-- au prorata de la population au 31 décembre 2007 soit pour Saint-Cergue : 7'190.- Arzier-le-Muids : 7'990.- Genolier : 6'520.- Givrins : 3'330.- Trélex : 4'970.-

⁷ CHF 20'000.-- au prorata de la population au 31 décembre 2007 soit pour Saint-Cergue : 4'790.- Arzier-le-Muids : 5'330.- Genolier : 4'340.- Givrins : 2'220.- Trélex : 3'310.-

Le montant à charge du CR sera prélevé à raison de CHF 10'000.-- par année sur 5 ans sur le fonds d'investissement régional. Cet investissement ne mobilise pas le plafond d'endettement Conseil régional.

Parallèlement à ce processus intercommunal, les études fines pour la réalisation des infrastructures ferroviaires sera conduite par la compagnie du NStCM avec le soutien de l'Etat de Vaud et de l'Office fédéral des transports.

4. Conclusion

Dans l'optique du nouveau plan directeur régional, la réalisation du schéma directeur intercommunal du périmètre NStCM est une pièce indispensable au bon fonctionnement de la région. Elle permet de relier et de « satisfaire » les besoins de loisirs, sports, détente et nature des populations urbaines. Dans l'autre sens, le renforcement de l'offre du NStCM permet d'améliorer les conditions de transports des actifs pendulaires du périmètre. Les projets d'infrastructures identifiés sont reconnus comme une priorité A du projet d'agglomération FVG. La démarche constitue par ailleurs un très bon exemple de collaboration régionale, suprarégionale et transfrontalière.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- vu le préavis du comité de direction N°35-2008 relatif à une contribution d'un montant de CHF 50'000.-- pour la réalisation du schéma directeur du périmètre du NStCM
- ouï le rapport de la commission de gestion et finances
- ouï le rapport de la commission ad' hoc
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- décide d'autoriser le crédit de CHF 50'000.— pour contribuer à la réalisation du schéma directeur du périmètre du NStCM

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 6 mars 2008, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Pierre-André Romanens

Patrick Freudiger

Annexe : étude CITEC, lignes directrices PACA